Le Canada : État de la situation (2019)

Logo du MÉPACQ

Mouvement d’éducation populaire et d’action communautaire du Québec

1600 De Lorimier, bureau 396, Montréal (Québec) H2K 3W5

Téléphone : 514-843-3236 | Télécopieur : 514-843-6512

info@mepacq.qc.ca | [www.mepacq.qc.ca](http://www.mepacq.qc.ca/)

## QUI SOMMES-NOUS?

Fondé en 1981, le Mouvement d’éducation populaire et d’action communautaire du Québec (MÉPACQ) regroupe 11 tables régionales en éducation populaire autonome qui rassemblent à leur tour plus de 300 groupes populaires et communautaires autonomes répartis partout à travers le Québec. Par le moyen de l’éducation populaire, nous travaillons ensemble à la transformation sociale de manière à faire émerger la solidarité et la justice sociale dans notre société.

## À QUI S’ADRESSE CE GUIDE?

## Ce document est produit en complément au guide sur les élections fédérales et s’adresse aux organismes d’éducation populaire membres du MÉPACQ. Il vise à les les outiller pour l’animation d’activités auprès de leurs propres membres portant sur les enjeux électoraux qui nous préoccupent. Il partage ainsi une analyse plus pointue et détaillée de l’état de la situation au Canada en regard du respect des droits humains. Cette analyse pourra servir de base pour alimenter les discussions sur les enjeux électoraux.

## AVERTISSEMENT

Le MÉPACQ prend clairement position pour la redistribution de la richesse et l’amélioration des conditions de vie des personnes les plus pauvres. Il s’oppose ouvertement aux politiques néolibérales, aux coupes dans les programmes sociaux et à la privatisation et la tarification des services publics. Toutefois, il ne favorise aucun parti politique en particulier. À vous de faire la part des choses. À vous de questionner les candidates et candidats. À vous de vérifier si les programmes des partis politiques correspondent à ce que représente pour vous le Québec d’aujourd’hui et de demain.

Ce document peut être reproduit en tout ou en partie à la condition de mentionner la source.

Des rapports égalitaires entre les femmes et les hommes au Canada ?

Même si plusieurs personnes semblent croire que les femmes ont atteint l’égalité au Canada, elles sont pourtant très défavorisées dans toutes les sphères de la société. En voici quelques exemples:

**Inégalité politique :** En dépit du cabinet paritaire de Justin Trudeau, le Canada occupe le 60e rang mondial pour le pourcentage de femmes au Parlement. L'Union interparlementaire, qui œuvre en étroite collaboration avec l'Organisation des Nations unies le place tout juste derrière le Kazakhstan. D’autre part, on constate que dans les médias il existe toujours un double standard dans la manière de présenter les hommes et les femmes politiques. Tant sur les plans physique, psychologique et social, les médias ont contribué à reproduire une vision genrée du monde politique et à associer la notion de leadership au genre masculin, perpétuant ainsi des attentes différenciées envers les candidates et les candidats.

**Agressions sexuelles :** Une recherche révèle qu’encore aujourd’hui, les principaux intervenants du système judiciaire comprennent mal la problématique de la violence contre les femmes. Ils ne sont pas à l’abri des mythes et préjugés qui perdurent dans la société. Parmi les femmes qui ont participé à une vaste étude menée par plusieurs universités ainsi que des regroupements travaillant auprès des femmes victimes de violence au Québec, seulement 21 % des femmes qui se sont tournées vers le système de justice pour dénoncer les abus soufferts décrivent leur expérience comme satisfaisante. Et la très grande majorité d’entre elles « ne recommenceraient pas la démarche si elles se trouvaient dans des situations similaires », d’après le rapport.

**Femmes dans l’industrie du sexe :** *La Loi sur la protection des collectivités et des personnes victimes d’exploitation,* votée le 6 novembre 2014, ne criminalise pas le racolage, mais cible plutôt les proxénètes et la clientèle. Elle comporte aussi une restriction à la communication dans les endroits publics où une personne de moins de 18 ans pourrait se trouver. Bien que cette loi soit sujet de débat dans les mouvements féministes, ce dernier aspect est décrié par l’ensemble des groupes, car il précarise les femmes et permet encore leur criminalisation.

**Sécurité économique des femmes :** Les femmes gagnent en moyenne 75 % du salaire des hommes. Elles sont plus présentes dans des secteurs d’emploi moins bien payés et à temps partiel. Elles consacrent 62 % plus de temps que les hommes au travail domestique et gratuit (tâches ménagères, éducation des enfants, aide à un parent malade, etc.). L’ensemble de ce travail invisible représente une valeur d’environ 689 à 1 089 milliards $, soit entre 34,0% et 54,2% du PIB. De plus, seulement 35,2% des chômeuses sont admissibles aux prestations régulières d’assurance-emploi, comparativement à 52,5% des chômeurs. Une situation qui creuse les inégalités et qui se trouve exacerbée lorsque les femmes perdent leur travail durant leur congé de maternité et de parentalité, ce qui les prive des prestations d’assurance-emploi pour lesquelles elles ont pourtant cotisé.

C’est par des politiques sociales, fiscales et familiales favorisant l’autonomie des femmes que les gouvernements peuvent appuyer l’égalité entre les femmes et les hommes. Si l’infériorité économique des femmes est une des causes de leur vulnérabilité, les stéréotypes et les rapports sociaux de sexe doivent également être combattus en soutenant les groupes qui luttent contre le sexisme en menant des campagnes publiques de sensibilisation.

Le Canada, une société juste sur les plans économique et social ?

Depuis les années 1990, le gouvernement fédéral a grandement changé son approche envers la société, et ce, peu importe le parti politique au pouvoir. Il est passé d’une approche où il investissait afin de mettre en place des mesures de protection sociale (ou pour appuyer les mesures mises en place par les provinces), à une approche où il délaisse les programmes sociaux pour payer la dette et réduire les taxes et impôts. Malgré un maigre changement idéologique depuis les élections de 2015, l’inégalité des revenus continue de s’agrandir de plus en plus entre les nantis et les pauvres. Pourtant, les protections sociales sont un moyen de contrer les inégalités sociales et économiques. Voici quelques exemples :

**Logement social :** À l’heure actuelle, un ménage canadien sur quatre paie plus qu’il ne peut se le permettre pour son loyer, et un sur huit n’a pas accès à un logement abordable, sécuritaire, convenable et bien entretenu. 1,7 million de personnes éprouvent des besoins en matière de logement et vivent dans des logements qui ne sont ni convenables ni abordables.

**Assurance-emploi :** L’expression « trou noir » réfère à une période où les personnes occupant des emplois saisonniers ont épuisé l’ensemble de leurs prestations d’assurance-chômage avant même que leur travail ait recommencé. Considérant que ces prestations varient en fonction des heures travaillées annuellement et du taux de chômage régional, elles durent moins longtemps et sont plus difficiles à obtenir dans le contexte actuel de bas taux de chômage. Pour les économies régionales qui dépendent du travail saisonnier, l’impact du trou noir est immense. C’est une période d’absence totale de revenus, ou de recours à l’aide sociale pour celles et ceux qui y sont admissibles.

**Inégalités socio-économiques :** Au Canada, les deux personnes les plus riches possèdent une fortune qui équivaut à ce que possèdent les 30% les plus pauvres, soit 11 millions de personnes. On pourrait espérer que le gouvernement s’attaque aux plus riches en augmentant leur part d’impôt, afin qu’ils contribuent équitablement à la richesse du pays. C’est plutôt le contraire qui a été fait ces dernières années, augmentant l’écart entre pauvres et riches.

**La pauvreté :** Malgré les quelques mesures mises en place dans les dernières années pour réduire la pauvreté au Canada (comme la bonification des allocations familiales, par exemple), ainsi qu’une petite augmentation des salaires, les écarts de richesse au Canada continuent d’augmenter. Actuellement, 9,5 % des Canadiennes et Canadiens vivent sous le seuil de pauvreté, ce qui est inacceptable pour un pays aussi riche. Même si la situation s’est améliorée dans les dernières années, il est tout de même intolérable que dans une économie comme celle du Canada, il y est encore des personnes qui ne peuvent subvenir à leurs besoins de base (nourriture, logement, soins, etc.) On remarque que les personnes qui sont touchées le plus par la pauvreté sont des groupes ou communautés vivant déjà des discriminations, comme les personnes autochtones, les femmes ou les personnes migrantes.

Saviez-vous que ?

Près d’un enfant sur cinq au Canada (19,6 %), dont 37,9 % des enfants des Premières Nations, vit en situation de pauvreté. L’insécurité alimentaire frappe un enfant sur six au Canada. Les cibles de la stratégie de réduction de la pauvreté du Canada laisseront quelque 700 000 enfants en situation de pauvreté en 2030.

Le Canada, une vraie réconciliation avec les peuples autochtones ?

**La négation des droits fondamentaux des autochtones :** Au-delà des discours qui prétendent reconnaitre l’immensité des violences et outrages commis par le Canada à l’endroit des peuples autochtones, dans la réalité les mesures pour répondre à leurs besoins les plus fondamentaux sont insuffisantes, voire inexistantes. Les communautés autochtones à travers le Canada continuent à voir leurs droits bafoués. Elles manquent d’accès à des ressources de base comme des logements adéquats, de l’eau potable ou de l’électricité. De plus, le non-respect des traités conclus continue à limiter leur accès aux territoires ancestraux. De nombreuses communautés sont directement attaquées par des compagnies qui cherchent à exploiter leurs territoires avec la complicité des gouvernements et la force répressive de la police. Toutes ces problématiques découlent du régime parallèle dans lequel sont maintenues beaucoup de personnes autochtones, soumises à la Loi sur les Indiens.

Pour parler de véritable réconciliation, il est nécessaire de reconnaitre les rapports coloniaux entre le Canada et les nations autochtones. Il faut aller au-delà des excuses et poser des actions concrètes pour réparer les torts passés et présents.

**Femmes autochtones :** Les femmes autochtones risquent trois fois plus d’être victimes de violence et huit fois plus d’être assassinées que les autres Canadiennes. Elles comptent seulement pour 3% de la population féminine du pays, pourtant elles représentent 10 % des victimes d'homicide. Après des années de dénonciations et d’appels à l’action des groupes de femmes autochtones à travers le pays, le gouvernement canadien a finalement mis en place une *Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées* en 2016. L’indifférence de la population en général à l’égard de cette enquête trouble. De nombreuses embûches ont nui aux recherches et à la collecte des témoignages, mais un rapport vient d’être déposé. Malgré le soulagement de beaucoup de militantes et d’organisations, cette enquête ne marque qu’un premier pas vers la reconnaissance et la réconciliation avec ces milliers de femmes et leurs familles, qui demeurent les plus marginalisées et vulnérables de notre société. Le rapport émanant de l’enquête parle, entre autres, de « génocide commis envers les femmes autochtones ». Le choix des mots a soulevé beaucoup de critiques et de réticences de la part des différents gouvernements du Canada (fédéral et provinciaux), des médias et de certains secteurs de la société civile. À quoi servirait donc de mettre en place ces démarches, qui explorent une réalité et réveillent des souvenirs insupportables pour beaucoup de personnes autochtones, si les résultats qui en découlent finissent par être minimisés, niés ou même contestés ? Au-delà des débats sémantiques, il faut se questionner sur la capacité de nos gouvernements à répondre aux besoins et aux demandes criants des femmes autochtones, lorsque les interprétations qu’elles proposent de leurs propres vécus sont vues comme illégitimes.

À propos des pensionnats

La Commission de vérité et réconciliation du Canada (2007-2013) avait le mandat de faire la lumière sur les pensionnats dans lesquels plusieurs générations d’enfants autochtones ont été forcés de résider. Les pensionnats, créés par le gouvernement du Canada au XIXe siècle, visaient l’assimilation des autochtones et l’élimination de leurs communautés. La Commission a qualifié cette opération de « génocide culturel ». Or, pour plusieurs personnes, dont des personnes ayant survécu aux pensionnats, la Commission ne va pas assez loin. Pour elles, il s’agit d’un véritable génocide. Comment qualifier autrement le fait que plusieurs enfants, filles et garçons, ont été battus, violés, ont fait l’objet de procédures médicales expérimentales ou ont été tuées (plus de 40 % dans certaines écoles) ?

Le Canada, une société démocratique ?

**La corruption:** La corruption est l'utilisation du pouvoir public dans le but d'en retirer des avantages personnels, pour d'autres personnes ou compagnies. Plusieurs scandales de corruption au Canada ont fait l'histoire. On peut mentionner comme exemple récent, l'affaire SNC-Lavalin, où le bureau du premier ministre serait intervenu pour protéger l'entreprise de construction dans un procès en cours contre eux. Les cas de corruption mettent en lumière les liens étroits entre le milieu économique et la classe politique, ainsi que la volonté des entreprises de façonner, influencer ou contourner les lois selon leurs propres intérêts. Le niveau de corruption d'un pays est souvent lié à l'état de santé de sa démocratie. La redevabilité des personnes élues, la place de la participation citoyenne, la transparence des décisions politiques, le pouvoir d'influence accordé au privé ont tous un rôle à jouer dans ce phénomène.

**Lanceuses et lanceurs d'alertes (*whistleblowers*) délaissés:** Un des moyens pour assurer que le gouvernement travaille dans l'intérêt de la population est de miser sur les fonctionnaires d'état, qui exécutent les politiques et ne changent pas en fonction du parti au pouvoir. Malheureusement, les dénonciations de mauvaises pratiques dans les structures de l'État (les ministères, par exemple) sont peu écoutées, considérées souvent sans fondement. En plus, les lanceuses et lanceurs d'alertes sont rarement soutenus dans leurs démarches, ce qui augmente la peur de dénoncer et rend plus difficile de tenir l'état responsable de ses actes.

**Le populisme généralisé**: Le populisme est une stratégie de plus en plus utilisée par les politiciennes et politiciens au Canada, mais aussi en Europe et aux États-Unis. Habituellement associés à la droite, les discours populistes misent sur la peur, font appel aux émotions et présentent la réalité de façon simplifiée. Même si le populisme est une stratégie décriée traditionnellement par les partis dits « progressistes », elle est tellement efficace que nous voyons de plus en plus de candidates et candidats jouer cette carte pour attirer la sympathie de l’électorat. Dans ce contexte, il est d’autant plus fondamental d’adopter des postures critiques face aux programmes des partis, et de surveiller le fond des promesses électorales et des politiques mises en place par les gouvernements, peu importe leurs idées politiques.

**La population sous haute surveillance :** Au nom de la lutte contre la criminalité et la sécurité nationale, le gouvernement donne de plus en plus de pouvoirs aux agences de police et de surveillance. La GRC utilise maintenant des logiciels de surveillance qui lui permettent de suivre les échanges sur l’ensemble des médias sociaux. De plus, suite au projet de loi C-59, le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) a dorénavant le pouvoir de constituer des banques de données sur les Canadiennes et les Canadiens à partir de toute information disponible sur les médias sociaux.

**Les attaques aux syndicats :** La liberté d’expression comprend aussi la liberté d’association, permettant aux citoyennes et aux citoyens de se regrouper et d’agir collectivement pour défendre leurs droits sans l’ingérence de l’État. Cette liberté est menacée au Canada, notamment dans le domaine syndical. Par exemple, les gouvernements fédéraux font de plus en plus usage de lois spéciales ou de *lock-out* pour mettre fin aux grèves des personnes syndiquées dans des domaines qui relèvent de compétence fédérale (Postes Canada, etc.).

**Les lois omnibus (mammouth) :** Les gouvernements font souvent usage de lois omnibus qui consistent à faire voter en une seule loi de nombreux projets de loi n’ayant pas de lien entre eux. Cette pratique permet de faire voter des projets de loi critiqués en empêchant les députées et députés, les groupes de pression et les citoyennes et citoyens d’étudier les changements proposés, d’évaluer les conséquences et d’en demander le retrait. Le projet de loi fédérale C-44 sur l’exécution du budget de 2017 modifiait les lois sur les infrastructures, l’immigration, la justice et la navigation, etc. en est un bon exemple.

**Les accords commerciaux :** Les accords commerciaux de libre-échange internationaux, signés par nos gouvernements, affaiblissent la démocratie au profit des grandes compagnies et empêchent le soutien et les avantages donnés aux petites compagnies locales. Une compagnie peut même poursuivre le gouvernement lorsqu’il adopte une loi qui pourrait potentiellement limiter ses profits. De plus, ces accords sont une réelle menace à la lutte contre le changement climatique, puisqu’ils privilégient le commerce mondial et les intérêts des multinationales, les principaux responsables de la crise climatique actuelle. Le Canada a très malheureusement signé l’accord CETA avec l’Union Européenne en 2016.

**La réforme du mode de scrutin :** Le mode de scrutin actuel au Canada, le scrutin majoritaire uninominal à un tour*,* produit des écarts importants entre la volonté populaire et la composition du gouvernement. Ce système favorise également les grands partis et nuit au pluralisme politique. Un modèle proportionnel, ou chaque vote compte, assure une meilleure représentation des choix des électrices et électeurs et favorise la représentation des femmes et des minorités culturelles au Parlement. Force est de constater que les partis politiques, lorsqu'ils se retrouvent dans l'opposition, souhaitent un mode de représentation proportionnelle, et une fois au pouvoir ne désirent plus changer le système qui leur a permis d'y accéder.

Le Canada, une société non violente ?

**Guerres et interventions armées dans les pays étrangers :**

Le Canada est moins militariste qu’il l’a déjà été. Mais dans les faits, sa posture face aux conflits armés à l’international n’a pas beaucoup changé. À travers l’OTAN, le Canada s’aligne sur les politiques mises de l’avant par les États-Unis, qui menace constamment ses alliés de briser des accords commerciaux en cas de réticences. Malgré une volonté d’améliorer son image dans le monde, de se présenter davantage comme un état conciliant, centré sur les « missions de paix », le Canada continue à augmenter ses budgets liés à l’armée. Il s’implique davantage dans la vente d’armements qui favorisent les guerres les plus sanguinaires de la planète (celle que l’Arabie Saoudite mène contre le Yémen, par exemple), et continue à déployer des militaires un peu partout dans le monde.

**L’abolition du registre des armes à feu** : Le registre canadien des armes à feu a été créé en 1995 et aboli en 2012. Malgré la réforme de la loi sur les armes à feu (C-71) en 2019, les nouvelles mesures d’encadrement ne remplacent pas l’ancien registre, qui était sans doute la meilleure garantie de protection de la sécurité publique. De plus, malgré les restrictions apportées au port d’armes par la nouvelle loi, les armes les plus utilisées dans les récentes tueries (à Toronto, ou à Québec, par exemple) ne sont toujours pas interdites.

**La répression policière** : L’usage de violence excessive par les forces policières pendant les manifestations et la multiplication des arrestations de masse et la militarisation de leurs équipements nous démontrent clairement que la liberté d’expression de celles et ceux qui défendent des droits de la personne est maintenant réprimée avec force et violence au Canada. De plus, le déploiement excessif des forces policières dans des évènements comme le G7 à Québec démontrent une volonté de l’État d’intimider et d’étouffer la contestation sociale.

Le Canada, une société accueillante ?

**Montée de l’islamophobie :** Plusieurs facteurs sont à l’origine de la montée de l’intolérance envers les communautés arabes et musulmanes. Les lois antiterroristes et la présence militaire du Canada dans les conflits armés des pays islamiques ne sont certainement pas indépendantes de la montée de l’islamophobie au Québec et au Canada. Nous nous retrouvons par ailleurs face à une légitimation des discours haineux envers les personnes de foi musulmane, aussi bien dans les médias traditionnels que sur les réseaux sociaux. Tout cela alimente des préjugés envers les communautés arabes, et ce qui est encore plus dangereux, cautionne les actes de discrimination contre cette population. Au Québec, par exemple, cette montée de l’intolérance montrait son visage le plus violent lors de l’attentat d’un suprémaciste blanc contre la grande mosquée de Québec en janvier 2017. Six personnes y avaient trouvé la mort et plusieurs avaient été blessées.

**Restriction de l’immigration :** Même si l’obsession autour de la sécurité semble moins présente dans les discours gouvernementaux des dernières années, les politiques migratoires et les mesures antiterroristes continuent à restreindre les droits fondamentaux des personnes migrantes : travailleuses, réfugiées ou demandeuses d’asile.

**Travailleurs et travailleuses migrantes :** Le nombre de travailleurs et travailleuses migrantes temporaires augmente de façon constante alors que la possibilité de régulariser leur situation se fragilise. Ces personnes sont privées des protections associées à la citoyenneté ou à la résidence permanente. Ce qui les maintient dans un état de très grande vulnérabilité devant leurs patrons et les rend plus à risque d’être exploitées.

**Réfugiées ou réfugiés politiques :** Depuis 2015, le Canada accueille davantage de réfugiées ou réfugiés politiques (principalement de la Syrie, de l’Iran ou de la Libye). Ces personnes, sélectionnées à l’extérieur du Canada, obtiennent la résidence permanente puisqu’elles risquent leur vie dans leur pays d’origine en raisons, entre autres, de persécution ou d’instabilité extrême. Cette augmentation résulte aussi des politiques de blocage de nombreuses demandes d’accueil de réfugiées et réfugiés de la part des États-Unis. De plus, comme le dénoncent plusieurs organismes d’accueil, les ressources destinées à l’accompagnement des personnes réfugiées politiques sont nettement insuffisantes par rapport aux besoins de ces personnes.

**Demandeurs ou demandeuses d’asile :** Les demandes d’asile acceptées au Canada ont effectivement augmenté dans les dernières années. Par contre, l’afflux grandissant de ces demandes, principalement à cause du durcissement des politiques américaines, met en relief l’incapacité du gouvernement à s’ajuster aux nouvelles réalités migratoires. Ce qui est plus, la rhétorique d’une « meilleure gestion de la migration » revendiquée par le gouvernement libéral et les politiques qui en découlent, attaquent les droits fondamentaux des personnes migrantes et entretiennent les préjugés et le racisme envers elles.

**Accès à la citoyenneté canadienne :** Les critères pour accéder à la citoyenneté canadienne et le délai pour y parvenir se sont améliorés au cours des dernières années. Malheureusement, le gouvernement canadien continue de privilégier l’immigration temporaire ou trouve des mécanismes pour refuser les demandes d’asile. En fin de compte, cela rend de plus en plus difficile d’obtenir un statut digne et stable dans le pays. À quoi bon faire des changements isolés, ou même développer un discours favorable à l’immigration, si dans les faits, toutes ces actions ne permettent pas aux principales personnes concernées de vivre dans des conditions sécuritaires ?

**Montée de l’extrême droite :** Les discours haineux envers toutes les communautés dites « minoritaires » sont de plus en plus acceptés au Canada, que ce soit à l’endroit des personnes migrantes, des personnes LGBTQI+, des personnes musulmanes, des femmes, etc. La peur de la différence, la victimisation et même les délires d’invasions trouvent de plus en plus d’écho dans la société. Des groupes s’organisent pour faire passer leurs idées auprès des politiciennes et politiciens, dans les tribunes médiatiques, et même dans les espaces publics et communautaires. Toutes ces attitudes découlent de postures privilégiées et de visions limitées du monde, qui entendent la justice sociale et la protection des droits de toutes les personnes comme une menace à leurs identités. Les gouvernements et les médias sont les grands responsables de cette situation. D’une part par les politiques de contrôle et de division, mais d'autre part, aussi, par la complaisance voire la légitimation des idées d’extrême droite.

**Le saviez-vous ?**

Les crimes haineux ont explosé dans les dernières années au Canada. En 2017, il y a eu plus de 2000 crimes haineux, contre 1409 en 2016 et 1362 en 2015. Ces crimes visent majoritairement les personnes immigrantes et les personnes arabes et noires. Ce qui est plus alarmant: ces chiffres ne représentent que les crimes qui ont été rapportés. On estime que de 60 à 90 % des crimes ne sont pas rapportés à la police.

Le Canada, un environnement sain ?

Le Canada fait piètre figure en matière de protection de l’environnement sur la scène internationale. Il est l’un des dix plus grands pollueurs au monde (le Canada est le quatrième plus gros émetteur de CO2 par habitant). En 2019, la commissaire fédérale à l’environnement a dénoncé publiquement l’inaction du Canada dans la lutte aux changements climatiques. Les derniers gouvernements n’ont pas atteint leurs propres objectifs de réduction des émissions polluantes et le Canada n’est pas sur la bonne voie pour atteindre sa cible de 2030, malgré des politiques comme la taxe sur le carbone.

**Hydrocarbures :** Les hydrocarbures sont à l’origine des deux tiers des émissions de gaz à effet de serre, responsables des changements climatiques. S’ajoutent à cela les conséquences des fuites de carburant sur l’environnement, surtout marin et, par conséquent, sur la santé de l’humain. Mentionnons qu’un déversement d’hydrocarbures survient en moyenne tous les dix jours dans le Saint-Laurent. En 2018, le gouvernement a acquis le pipeline *Trans Mountain* au coût de 4,5 milliards de dollars et a annoncé son expansion en 2019 pour 7,4 milliards de dollars. Ces investissements controversés encouragent l’industrie polluante des énergies fossiles et auraient dû être destinés à des énergies plus propres ou des mesures environnementales ambitieuses pour assurer le droit à un environnement sain des Canadiennes et Canadiens.

**Changements climatiques :** Le développement économique du Canada dépend en grande partie du pétrole en provenance des sables bitumineux de l’Alberta. Ainsi, la politique canadienne en matière de changements climatiques, loin de s’attaquer à ce problème, est conçue pour accommoder cette industrie extrêmement polluante. Pourtant, les conséquences des changements climatiques sont bien réelles. D’ailleurs Environnement et Changement climatique Canada ont dévoilé un rapport qui mentionne que le réchauffement du Canada est, en moyenne, deux fois plus important que le réchauffement mondial. Les effets commencent déjà à se faire sentir et auront des répercussions sur plusieurs générations : phénomènes météorologiques extrêmes, canicules et froids extrêmes, augmentation du niveau des océans, augmentation des feux de forêt. Ces conséquences auront un effet direct sur la sécurité alimentaire de millions d’êtres humains, les ressources d’eau potable seront réduites et des populations entières seront forcées de migrer, tandis que les conflits pour l’accès aux ressources se multiplieront.

Saviez-vous que ?

Une centaine d’entreprises sont responsables de 70 % des émissions de gaz à effet de serre à l’échelle planétaire

Pour en savoir plus

**Sites Internet**

**Sur les élections :**

Élections Canada | www.elections.ca

**Sur les droits des femmes :**

L’R des centres de femmes | www.rcentres.qc.ca

Réseau des tables régionales de groupes de femmes du Québec | www.reseautablesfemmes.qc.ca

Fédération des femmes du Québec | www.ffq.qc.ca

**Sur les agressions sexuelles et les violences faites aux femmes :**

Fédération des maisons d’hébergement pour femmes | www.fede.qc.ca

Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale | www.maisons-femmes.qc.ca

Regroupement québécois des CALACS | www.rqcalacs.qc.ca

**Sur le logement social :**

Front d’action populaire en réaménagement urbain | www.frapru.qc.ca

**Sur l’assurance-emploi :**

Mouvement autonome et solidaire des sans-emploi | www.lemasse.org

**Sur les droits :**

Ligue des droits et libertés | www.liguedesdroits.ca

Amnistie Internationale | www.amnistie.ca

**Sur les luttes des peuples autochtones**  Femmes autochtones du Québec | www.faq-qnw.org

Idle no more | www.idlenomore.ca/

Regroupement des centres d’amitié autochtones du Québec | www.rcaaq.info

**Sur la démocratie :**

Voices-Voix | www.voice-voix.ca

Mouvement démocratie nouvelle | www.democratienouvelle.ca

**Sur l’économie :**

Institut de recherche et d’informations socio-économiques | www.iris-recherche.qc.ca

Canadian Centre for Policy Alternatives | www.policyalternatives.ca

**Sur la militarisation** :

Échec à la guerre | www.echecalaguerre.org

**Sur la criminalité :**

Alter Justice | www.alterjustice.org

**Sur le port d’armes à feu :**

Poly se souvient | www.polysesouvient.ca

**Sur les droits des personnes migrantes :**

Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes | www.tcri.qc.ca

Solidarité sans frontières | www.solidarityacrossborders.org/fr

Immigrant Workers Centre | www.iwc-cti.ca

**Sur l’environnement :**

Réseau québécois des groupes écologistes | www.rqge.qc.ca

Équiterre | www.equiterre.org

Renseignez-vous auprès de votre table régionale. Des ateliers sur demande sont également disponibles. Nous viendrons animer une séance dans votre organisme!

AGÉPA - Centre- du-Québec

819 795-4441

agepa@videotron.ca

MÉPAC - Saguenay-Lac-Saint-Jean

Chibougamau-Chapais

418 412-4545

coordination@mepac.qc.ca

MÉPAL - Lanaudière

450 752-4700

info@mepal.net

RÉPAC-03-12

Québec et Chaudière-Appalaches

418 523-4158

repac@repac.org

RÉPAT - Abitibi-Témiscamingue

819 762-3114

info@lerepat.org

ROÉPAM - Mauricie

819 379-2889

roepam.mauricie@gmail.com

Table des groupes populaires - Côte-Nord

418 589-2809

table@groupespopulaires.org

TROVEP de l’Estrie

819 566-2727

info@trovepe.com

TROVEP de la Montérégie

450 443-9330

jtrovepm@syndicatdechamplain.com

TROVEP de Montréal

514 527-1112

coordo@trovepmontreal.org

TROVEP de l’Outaouais

819 771-5862

vincenttrovepo@gmail.com